

**INSCRIPTIONS
A L'ECOLE MATERNELLE
RENTREE 2016**

Tous les parents d'enfants nés en 2013 doivent se présenter à
la communauté de commune du Pays d'Anglure :
**Du mardi 26 avril au vendredi 29 avril 2016
de 9h à 17h**

CCPA Promenade de l'Aube 51260 Anglure
Tel : 03.26.42.75.18

La secrétaire réalisera un certificat d'inscription sur
présentation du livret de famille, d'un justificatif de domicile
et éventuellement d'un extrait de jugement de divorce ou de
séparation précisant la garde.

Les parents devront ensuite se rendre à l'école maternelle
d'Anglure avec **le livret de famille (jugement pour la
garde de l'enfant si besoin) et le carnet de santé**. La
directrice procédera à l'admission de l'enfant à l'école.

La directrice recevra les parents à l'école maternelle les :

**Jeudi 12 mai 2016
Vendredi 13 2016
De 16h à 18h30**

En cas d'empêchement pour ces dates,
contactez la directrice Mme Brevet au 03 26 42 76 50